

## **REUNION DU 28 JANVIER 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-huit janvier, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : MM. NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, ROGER Betty, CARRE Hyacinthe, SOMMERMONT Jean-François, SOMMERMONT Régis, DUFOUR Cédric, GROUX Nicolas, DÉsirÉ Maxime.

Absents excusés: JABELIN Nathalie, SAINT-SOLIEUX Béatrice qui a donné un pouvoir à SOMMERMONT Régis

Secrétaire de séance : BARDET Bruno

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 01/10/2014.

En préambule, M. le Maire informe l'assemblée de la proposition de démission annoncée par M<sup>me</sup> Nathalie JABELIN, 2<sup>ème</sup> adjointe. Suite à la dissolution du Comité des Fêtes, M. le Maire reconnaît et assume pleinement les dysfonctionnements qui ont suivi. Un manque évident de communication et d'organisation ont mené à cette décision fort regrettable. Il tient à rappeler que les Membres du Conseil Municipal ont été élus pour travailler en équipe et dans le seul intérêt de la population. M. le Maire estime qu'il sera difficile de pallier l'absence de M<sup>me</sup> Nathalie JABELIN qui s'est investie dans de nombreuses missions au sein de plusieurs syndicats intercommunaux et commissions communales.

M. le Maire propose à l'assemblée de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Révision du tableau de classement prioritaire des travaux à réaliser par Amiens Métropole
- Adhésion à la FDE80 de la Commune de Gamaches.

### **1. COMMISSION « ANIMATION DU VILLAGE »**

Afin d'éviter de nouveaux dysfonctionnements, il est proposé à l'Assemblée, la création d'une commission dédiée à l'animation du village ; des sous-commissions sont créées afin de prendre la responsabilité de l'organisation des manifestations suivantes :

- Repas des aînés : ROGER Betty et NAVARRE Maurice, membres du CCAS
- 13 et 14 juillet : En attente des décisions des Communes voisines
- Fête locale : NAVARRE Maurice, SAINT SOLIEUX Béatrice, CARRE Hyacinthe et GROUX Nicolas
- Vide-grenier : il est envisagé de l'organiser le jour de la fête locale
- Arbre de Noël : GROUX Nicolas, CARRE Hyacinthe, DUFOUR Cédric et DÉsirÉ Maxime

Chaque sous-commission sera dotée d'une enveloppe votée au budget communal, pour réussir la mission qui lui est confiée. Ses membres sont libres de choisir les activités, les dates, mais aussi de s'entourer des habitants et des membres du Conseil, afin de bénéficier d'une aide suffisante.

### **2. VENTE DU LOGEMENT COMMUNAL - 1 RUE DU HAUT**

M. le Maire informe l'Assemblée que le compromis de vente a été signé en l'étude de Maître QUÉQUET, le 15 janvier 2015. L'acte authentique de vente sera signé au plus tard le 7 avril 2015.

### **3. FOND D'AMORÇAGE / RYTHMES SCOLAIRES**

M. le Maire propose de délibérer en faveur du reversement du fond d'amorçage et de ses acomptes au SISCO. Un 1<sup>er</sup> acompte de 300 € a été versé à la Commune. Il rappelle que cette aide de l'Etat d'un montant de 50 € par élève est destinée à couvrir les frais occasionnés par la nouvelle réforme des rythmes scolaires.

Le Conseil Municipal décide de reverser systématiquement au SISCO de Grattepanche-Rumigny-Hébécourt, tous les acomptes perçus dans ce cadre par la Commune. Il donne pouvoir à M. le Maire de procéder à ces versements par mandats administratifs transmis à notre perception.

#### **4. TABLEAU DE CLASSEMENT DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR AMIENS MÉTROPOLE**

Suite à la visite du Président Alain GEST, il apparaît judicieux de classer en priorité les travaux de bordurage et de mise en sécurité de l'extension de la Rue de Rumigny.

Après en avoir délibéré, les Conseillers approuvent à l'unanimité des Membres présents, cette proposition.

- Le chantier 6 Rumigny est reclassé en priorité 2.
- Le chantier 2 Oresmaux (tronçon 2) est déclassé en priorité 3.

Le nouveau tableau de classement est joint en annexe.

#### **5. BILAN DE LA COMMISSION DES TRAVAUX**

M. le Maire donne la parole à M. BARDET, 1<sup>er</sup> Adjoint responsable de cette commission. Celui-ci présente le compte-rendu de la réunion de cette commission en date du 10/12/2014, au cours de laquelle un bilan des travaux réalisés ou en projet, a été réalisé.

##### **1. TRAVAUX RÉALISÉS**

- Le débroussaillage du chemin et du talus du Tour de Ville par les bénévoles une journée, et 2 journées par l'entreprise EARL FRANCOIS pour la somme de 1680 € TTC, elle a effectué le plus gros du débroussaillage (ronciers et petits arbres).

- Nettoyage derrière le hangar et suppression de l'ancien hébergement provisoire de Monique, abattage du bouleau à coté de Madame CARRE par l'entreprise VASSEUR.

- Une demi-journée pour le fleurissement de printemps a été réalisée par les bénévoles. Pas de fleurissement en hiver, juste le nettoyage du parterre devant le monument.

- La demi-journée des travaux réalisée par les exploitants agricoles a permis :

- de stabiliser quelques sorties de chemin afin d'avoir moins de terre avec la sortie des engins,
- de reboucher certaines ornières par de la craie,
- de réaliser un drainage sur le bas du chemin venant de la route de Sains
- avec les pluies on a pu se rendre compte que la cuvette route d'Estrées n'était plus inondée.

- Les travaux d'alimentation en eau du cimetière ont été réalisés depuis peu et la mise en service par la SAUR doit intervenir prochainement.

- La réfection du couloir de l'école par M. GOURGUECHON (pose de lambris sur les murs du couloir)

##### **2. TRAVAUX EN PROJET**

M. BARDET présente les travaux pour lesquels il a sollicité des devis :

❖ Ecole : Explication des devis de couverture présentés en réunion de Conseil (en attente d'une décision)

❖ Mairie : Réparation des fuites sur la lucarne donnant sur les WC de l'étage.

❖ Salle des Fêtes : Installation d'une couverture en bac acier sur la couverture existante au dessus de la cuisine et des sanitaires,

❖ Préau de l'école : Suite à de nombreuses interventions pour les mêmes fuites, le couvreur préconise une couverture en bac acier pour supprimer tout problème de la toiture en zinc ; à noter que les coûts sont plus élevés,

❖ Talus du chemin du Tour de Ville : Un devis réalisé par ADSEA 80 (ex CAT de Cottency) pour le débroussaillage manuel d'un montant 2 412,09 € HT ou 2 894,50 € TTC pour une surface de 9 540 m<sup>2</sup>. Un deuxième devis réalisé par la société EARL FRANCOIS se monte à 700 € HT ou 840 € TTC. Le Conseil retient le 2<sup>ème</sup> devis ; les travaux seront commandés dans les prochains jours.

D'autres travaux sont à envisager dans un proche avenir :

- Salle des Fêtes : Une dégradation des papiers peints et du mobilier a été soulevée en réunion de commission.

- Cimetière : Le démarrage de la première tranche a eu lieu avec l'alimentation en eau. La suite est liée à la vente de la maison communale en attente d'une décision en réunion de conseil.
  - Fleurissement : une demi-journée est prévue le 25 avril 2015 au matin,
  - Mare : Le nettoyage de la mare (intérieure, extérieure) a été réalisé le 24 janvier 2015 sur ½ journée.
  - Réunion avec les exploitants agricoles est programmée le jeudi 29 avril 2015 à 19 h 30.
- Remarque : Il est retenu par la Commission des Travaux de réaliser une large communication et un affichage pour toutes journées de bénévolat (affiches, tracts, communication informatique,...)

### 3. QUESTIONS DIVERSES

- Danger : MM. DUFOUR Cédric et GROUX Nicolas signalent un danger 295 Rue Principale : la grille de protection du regard de la bouche d'égout a disparu. Les services d'Amiens Métropole en ont été avisés par et ont effectué la réparation.
- Panneaux de signalisation Rue de Rumigny : Une réunion avec des représentants du Conseil Général, suite aux dégradations de quelques panneaux. Le Conseil Général prendra à sa charge les panneaux directionnels Rumigny-Estrées devant le transformateur, mais pas les autres qui restent à la charge de la Commune.
- Déneigement : Dans l'attente d'une réunion avec Amiens Métropole, le Conseil Général de la Somme et les maires des trois communes concernant la départementale 75.
- Demande : Les habitants de la Rue de Rumigny voudraient bien voir se réaliser l'aménagement de la voirie.
- Urbanisme : Présentation des 5 pages concernant l'urbanisme (PC, DP et CU) qui ont été insérées dans le prochain bulletin communal.

## 6. DÉNEIGEMENT

Suite à l'entretien de M. le Maire et de son 1<sup>er</sup> Adjoint M BARDET Bruno, avec le responsable de l'exploitation routière, Monsieur BOUCHER et son assistant de secteur M. GODET, en présence de M. EVRARD, Maire de Rumigny et de son Adjoint, deux solutions ont été retenues pour éviter qu'à l'avenir nous soyons confrontés aux problèmes récurrents liés aux périodes neigeuses. Une convention sera signée soit par le biais d'Amiens Métropole, soit directement avec le Conseil Général avec l'entreprise VASSEUR David de Rumigny

## 7. BILAN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

M. le Maire donne la parole à M. GROUX Nicolas qui est Vice-Président du SISCO. Il informe l'Assemblée des décisions prises lors du vote du budget, notamment la suppression du centre de loisirs dont le coût est très important, ainsi que l'augmentation de la participation des Communes, nécessitée par l'organisation des activités périscolaires.

## 8. ENQUÊTE TRANSPORT AMIENS MÉTROPOLE

Suite à la visite du vice-président en charge des transports pour la Communauté d'agglomération, il nous est demandé de bien vouloir interroger la population sur les besoins réels des habitants vers la capitale amiénoise. Une enquête sera diligentée afin d'obtenir les résultats mi-mars.

## 9. INDEMNITES DE CONSEIL ET DE CONFECTION DE BUDGET

M. le Maire informe l'Assemblée qu'il est nécessaire, à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, de prendre une délibération confirmant l'attribution d'indemnités au Comptable du Trésor chargée de la fonction de Receveur de la Commune.

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982, précisant les conditions d'octroi d'indemnités allouées par les Communes pour la confection des documents budgétaires ;

Le Conseil Municipal décide, par 8 voix « Pour » et 2 abstentions :

- d'accorder une indemnité de conseil à Mme LO PRESTI Rosine, Receveur municipal, à la date de l'élection du présent Conseil Municipal, à savoir le 23/03/2014;
- que cette indemnité sera calculée sur les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité ;
- de lui accorder également une indemnité de confection des documents budgétaires.

## **10. BOUTIQUE AMBULANTE**

M. le Maire donne lecture de la demande d'autorisation d'installer une boutique ambulante dans le village, déposée par M. BÉRANGER Ludovic. Il convient d'accepter ou de refuser cette proposition et le cas échéant d'en choisir le lieu. Après en avoir délibéré, le Conseil émet un avis favorable avec emplacement fixé place de l'église.

## **11. ADHESION A LA F.D.E.80 DE LA COMMUNE DE GAMACHES**

M. le Maire donne lecture de la délibération de la Commune de Gamaches, en date du 8 décembre 2014, demandant son adhésion à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.

Par délibération du 9 décembre 2014, le Comité de la F.D.E80 a approuvé cette adhésion, la Commune de Gamaches étant rattachée au secteur Sud-Vimeu. Comme il appartient aux Communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion, M. le Maire propose de délibérer.

Le Conseil Municipal se déclare, à l'unanimité des Membres présents, favorable à l'adhésion de la Commune de Gamaches à la F.D.E.80.

## **12. QUESTIONS DIVERSES**

• *Fête locale* : M. le Maire donne lecture de la lettre de M. GHIER, forain, qui, comme tous les ans, désire installer ses manèges sur le terrain de loisirs, à l'occasion de la fête locale. Un avis favorable est émis par l'Assemblée. Le montant de la subvention allouée sera fixé lors du vote du budget.

• *Environnement* : Le Conservatoire d'Espèces Naturels de Picardie sollicite une réunion avec le Conseil Municipal afin de présenter le nouveau plan de gestion. La date du 10 mars à 19 H. a été retenue. Il organisera dans le cadre de la fête de la nature, une sortie le samedi 23 mai à 15 H.30 afin de découvrir faune et flore.

• *Ménage des locaux communaux* : Le nettoyage de la mairie et éventuellement de la Salle des Fêtes nécessite le recours à un contrat occasionnel. La Trésorerie sera contactée afin d'étudier ce projet.

• *Eolien* : Une prochaine réunion avec la Société H2Air, développeur éolien, aura lieu prochainement.

• *Noël* : Des jouets et chocolats non distribués lors de l'Arbre de Noël restent en stock et il est décidé d'adresser une invitation pour les retirer lors des permanences de mairie.

Les Membres du Conseil Municipal

# Programmation pluriannuelle d'aménagement d'espaces publics

## COMMUNE DE GRATTEPANCHE

MISE A JOUR DU TABLEAU (VALIDÉ LE 08/11/2012) PAR DÉLIBÉRATION DU 28/01/2015

	Voie	Libellé	Priorité Mairie
Chantier 1	Oresmaux (tronçon 1)	Aménagement du stationnement en banquette alterné <del>avec des arbres</del> ., réalisation d'un cheminement piéton, plantation de vivaces, <del>pose de mobilier bois</del> , réfection des gazons 2 arbres uniquement en entrée d'agglomération Intégration container à verre Option ralentisseur ou radar ludique Extension Eclairage public Pose caniveau ou bordure rive est	<b>1</b>
Chantier 2	Oresmaux (tronçon 2)	Réalisation cheminement piéton sur une rive jusqu'à la mairie, réalisation d'une écluse Option effacement de réseaux sur l'ensemble du tronçon (demande en cours - M. TARGIT)	<b>3</b>
Chantier 3	Principale	Aménagement paysager devant de la mairie, prolongement du cheminement en stabilisé, pose de mobilier en bois, plantations d'arbres et de vivaces Option effacement de réseaux Assainissement Mairie	<b>5</b>
Chantier 4	Principale	Aménagement d'un trottoir en stabilisé, pose de mobilier bois, matérialisation des entrées cochères en émulsion gravillonnée, réfection des gazons, remise en état du puits, plantation de tilleuls palissés Option effacement de réseaux	<b>6</b>
Chantier 5	Rumigny	Modification du carrefour entre les rues de Rumigny et Principale, pose de mobilier bois Option effacement de réseaux	<b>4</b>
Chantier 6	Rumigny	Réalisation d'un cheminement piéton en stabilisé, création d'un mur de soutènement en rondin bois, déplacement de candélabre, plantation en sortie d'agglomération, <del>réalisation d'une écluse</del> , réfection des gazons, matérialisation des entrées cochères en émulsion gravillonnée Option effacement de réseaux Extension entrée avec écluse (partie omise dans le projet présenté)	<b>2</b>
Chantier 7	Haut et Amiens	Réalisation d'un cheminement piéton sur chaussée avec contraste visuel, mise en place de clou réfléchissant, enrobés coulé à froid sur la chaussée Option effacement de réseaux	<b>7</b>
Chantier 8	St-Sauflieu	Réalisation d'un cheminement piéton, matérialisation des entrées cochères en émulsion gravillonnée, remise en état des gazons, pose de mobilier bois, réalisation d'une tranchée drainante, création de puits de perte, réalisation d'une poutre en chaussée, pose de caniveau béton, plantations en sortie d'agglomération, prolongement du réseau d'éclairage public Option effacement de réseaux	<b>8</b>